

Population & Sociétés

L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes

English
version

François Héran*

L'Afrique subsaharienne devrait représenter 22 % de la population mondiale vers 2050 au lieu de 14 % aujourd'hui. Le nombre de migrants originaires de cette région devrait donc augmenter. Mais de combien et vers quelles destinations ? François Héran replace les migrations africaines dans le tableau mondial des diasporas. Il montre que le scénario pour 2050 d'une Europe peuplée à 25 % d'immigrés subsahariens ne tient pas la route. L'ordre de grandeur le plus réaliste est cinq fois moindre.

Tous les deux ans, la division de la Population des Nations-Unies actualise les projections démographiques des pays de la planète [1]. La révision de 2017 a confirmé l'envolée de l'Afrique subsaharienne : elle passerait de 970 millions d'habitants aujourd'hui à 2,2 milliards en 2050. Même dans l'hypothèse d'un recul de la fécondité de 5,1 enfants par femme à 3,2, le nombre de couples en âge d'avoir des enfants continuera d'augmenter, en raison de la natalité des décennies passées. Suivie de près par les démographes [2, 3], l'évolution de la fécondité en Afrique est éclairée par de multiples enquêtes, désormais intégrées dans les projections de l'ONU. C'est ainsi que l'effectif de la population subsaharienne projeté pour 2050 a été relevé de 11 % dans la révision de 2012 et de 2 % dans celle de 2017.

Dans l'intervalle, la question de l'explosion démographique de l'Afrique a croisé un autre sujet brûlant : la « crise des migrants » [4]. La tentation était grande de les relier en annonçant que les Africains en surnombre se déverseraient à coup sûr sur la vieille Europe. Crainte attisée en France par le fait que les demandeurs d'asile venaient davantage du Soudan, de la Corne de l'Afrique ou de l'Afrique centrale que du Proche-Orient. Plus récemment, les jeunes Africains subsahariens bloqués au Maroc mais unissant leurs efforts pour forcer la clôture

de l'enclave espagnole de Ceuta semblent, avec d'autres images, illustrer une pression migratoire irrésistible qu'il est tentant d'imputer à des causes plus démographiques que politiques.

Peut-on proclamer pour autant que « la jeune Afrique va se ruer sur le Vieux Continent », que « c'est inscrit dans l'ordre des choses » et qu'à ce rythme « un quart des habitants de l'Europe seront " africains " en 2050 », voire « plus de la moitié des moins de trente ans » [5, p. 15 et 180] ? Ces annonces fracassantes reposent sur un modèle de vases communicants qui méconnaît trois données de base : 1 / comparée aux autres régions, l'Afrique subsaharienne émigre peu, en raison même de sa pauvreté ; 2 / lorsqu'elle émigre, c'est à 70 % dans un autre pays subsaharien et à 15 % seulement en Europe, le reste se répartissant entre les pays du Golfe et l'Amérique du Nord ; 3 / si l'on intègre la croissance démographique projetée par l'ONU, les migrants subsahariens auront beau occuper une place grandissante dans les sociétés du Nord, ils resteront très minoritaires : tout au plus 3 % à 4 % de la population vers 2050 – très loin des 25 % redoutés.

Une migration parmi d'autres

Une source majeure permet d'établir les faits : la « matrice bilatérale des migrations » bâtie depuis quinze ans par la Banque mondiale, l'OCDE et le FMI [6]. Conçue à l'origine pour étudier les envois de fonds des migrants, cette base intègre les recensements, registres et enquêtes du monde entier pour estimer le nombre de natifs d'un pays donné résidant dans un autre pays⁽¹⁾. Sur les 420 millions d'habi-

* Collège de France, Institut des Migrations et Institut national d'études démographiques.

(1) Les contrôles croisés sur les 215 pays ou territoires concernés permettent de compléter les effectifs. La dernière actualisation (2017) décrit la situation autour de 2015. Les essais visant à convertir ces données en flux annuels sont encore sujets à caution et ne seront pas utilisés ici.

tants d'Europe de l'Ouest (l'Europe sans l'ancien bloc communiste), 5,3 sont nés en Afrique du Nord (du Maroc à l'Égypte) et 4,4 dans le reste du continent, soit respectivement 1,3 % et 1,0 % de la population. En France, les proportions s'élèvent à 4,3 % et 1,5 %. On découvre ainsi que l'Afrique émigre moins que l'Amérique centrale, l'Asie centrale ou les Balkans et que la plupart des migrants subsahariens restent dans leur région, contrairement aux migrants maghrébins, qui quittent le Maghreb (tableau 1).

Tableau 1. L'émigration africaine vers 2015, replacée dans le contexte mondial.

Région et sous-région d'origine	Nombre d'émigrés (millions)	Taux d'émigration (en %)	Part des émigrés restant dans la région (en %)
Afrique subsaharienne	29,3	2,8	70
Afrique australe	3,3	2,6	58
Afrique de l'Ouest	10,0	2,7	73
Afrique centrale	3,9	2,9	81
Afrique de l'Est	8,5	2,8	74
Corne de l'Afrique (4 pays)	3,5	2,8	48
Afrique du Nord	9,3	4,8	1
Égypte et Libye	3,6	3,5	1
Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie)	5,7	6,4	1
Asie centrale et occidentale	37,6	8,3	46
Syrie, Irak, Yémen	10,9	12,9	77
Reste du Proche et Moyen-Orient	10,1	5,3	45
Pays du Golfe	0,8	1,5	33
Asie centrale	15,8	12,8	27
Asie du Sud et de l'Est	70,7	1,8	36
Asie du Sud (dont l'Inde)	34,2	1,9	25
Asie de l'Est (dont la Chine)	12,7	0,9	48
Japon et cités-États	2,6	1,9	39
Asie du Sud-Est	21,2	3,3	44
Europe occidentale	24,1	5,7	52
Europe du Nord	1,1	4,2	68
Europe germanophone	5,4	5,4	53
Europe de l'Ouest	9,3	5,7	43
Europe du Sud	8,3	6,4	60
Europe de l'Est	38,6	11,9	48
Balkans (ex-communistes)	12,6	22,2	50
Europe centrale (ex-communiste)	7,3	10,5	20
Europe orientale (Russie, Ukraine, Bélarus)	18,6	9,4	58
Amérique du Sud	12,2	2,9	36
Cône sud (Argentine, Chili, Uruguay)	2,0	3,0	39
Brésil, Amazonie, pays andins	10,3	2,9	35
Amérique centrale	24,6	11,2	6
Caraïbes	8,3	19,4	9
Mexique et Amérique centrale	16,3	9,2	4
États-Unis et Canada	4,3	1,2	26
Océanie	1,9	4,7	55
MONDE	252,6	3,4	29

Source : traitement de la Base bilatérale des migrations, Banque mondiale, 2017. Lecture : 29,3 millions de natifs d'Afrique subsaharienne, soit 2,8% de la population, vivent à l'étranger, mais 70% d'entre eux ont migré dans un autre pays subsaharien. Le taux d'émigration rapporte les émigrés à la population des pays d'origine.

Comment l'expliquer ? La matrice bilatérale confirme un résultat connu de longue date des économistes : plus un pays est pauvre, moins ses habitants ont de chances de migrer au loin (figure). S'ils émigrent, c'est d'abord dans les pays limitrophes, généralement aussi pauvres qu'eux. Ce n'est pas la « misère du monde » qui s'inviterait dans les pays riches si l'on ouvrait davantage les frontières mais la richesse émergente.

Une autre croyance répandue voudrait que les pays les plus féconds de la planète aient leur exutoire naturel dans les pays les moins féconds. Il n'en est rien. Ceux qui comptent au moins 4 enfants par femme ont envoyé 5 % seulement de leurs migrants vers les pays ayant moins de 1,7 enfant. Les pays les plus mobiles sont les plus engagés dans la transition démographique, que ce soit au Sud ou au Nord (comme dans le cas des Balkans). L'exception la plus notable est celle des 2,3 millions d'Afghans installés en Iran : les taux de fécondité respectifs s'élèvent à 5,3 enfants d'un côté et à 1,8 de l'autre. Mais ce n'est évidemment pas ce dénivelé qui explique l'afflux des réfugiés afghans en Iran. La métaphore d'un mouvement de population allant fatalement des zones de « haute pression » démographique vers les zones de « basse pression » ne résiste pas à l'examen.

Deux mises au point récentes

Se pose alors la question de savoir si l'envolée démographique de l'Afrique subsaharienne annoncée par l'ONU va bouleverser l'Europe dans les prochaines décennies et mettre en péril son modèle social. Deux études récentes dissipent ce fantasme.

Une équipe du FMI [7] montre d'abord que les facteurs des migrations subsahariennes, outre les troubles politiques, sont les mêmes que dans le reste du monde : écart des revenus, proximité linguistique, coût du transport, niveau d'éducation, ancienne relation coloniale ayant frayé des liens, importance de la diaspora déjà installée, etc. Là comme ailleurs, il ne suffit pas d'aspirer à émigrer, il faut en avoir les moyens. Or le capital humain reste trop faible en Afrique sub-saharienne pour que l'émigration hors de la région puisse prendre son plein essor. Les diasporas issues du Niger, du Tchad ou du Mali, ne dépassent pas 2 % de la population de la mère-patrie. Le Nigéria, qui réunit la moitié de la population de l'Afrique de l'Ouest avec ses 190 millions d'habitants, fait partie de ces géants démographiques qui retiennent leur population dans le jeu des migrations internes : à peine 1 % de la population nigériane vit à l'étranger.

L'équipe du FMI applique ensuite ces facteurs de migration à la matrice des diasporas croisée avec les projections de l'ONU. Il en ressort que les immigrés subsahariens installés dans les pays de l'OCDE pourraient représenter en 2050 non plus 0,4 % de la population mais 2,4 %. C'est une hausse importante. Mais 2,4 %, cela ne permet en aucun cas de parler d'« invasion », même en ajoutant la seconde génération.

Un rapport du Joint Research Centre de la Commission européenne apporte des résultats analogues, mais cette fois pour l'Europe [8]. Outre un bilan précis des migrations africaines par sous-région, il ajoute à la liste des facteurs de migration le degré d'urbanisation et l'activité d'export-import, mais montre aussi qu'une pyramide des âges jeune n'accroît pas par elle-même la propension à migrer. Pour l'horizon 2050, les auteurs reprennent la technique du FMI. Le simple effet de la croissance démographique doublerait l'intensité des migrations sub-sahariennes vers l'Europe en 2050. Un scénario alternatif consistant à aligner l'essor économique de la région sur celui des pays à revenu moyen multiplierait cette intensité par 2,3. Le rapport souligne à ce propos l'effet dual du développement : avant de réduire la fécondité et donc le nombre de migrants potentiels, il commence par accroître les moyens de migrer. Le même rapport s'intéresse enfin au changement climatique (sécheresse, montée des eaux) mais renonce à en chiffrer les effets, car il induirait surtout des déplacements à l'échelle nationale ou régionale. S'il affecte les migrations intercontinentales, c'est plutôt de façon indirecte, via les conflits et la poursuite de la croissance urbaine [9]. En appauvrissant les populations rurales, le réchauffement pourrait même réduire leur capacité à émigrer au lieu de l'augmenter.

Une projection réaliste des migrations

Quel serait en fin de compte le poids des diasporas de première génération dans la population des principaux pays d'accueil si l'on appliquait les projections de l'ONU pour 2050 à la matrice des migrations, sous l'hypothèse que persisteraient les mêmes facteurs de migration ? Ce poids augmenterait, bien sûr, mais dans des proportions qui n'ont rien de bouleversant (tableau 2). En France, les immigrés subsahariens avoisineraient 3 % de la population, contre 1,5 % aujourd'hui. On peut certes majorer ces proportions pour intégrer l'effet éventuel d'un développement économique de l'Afrique favorable aux projets migratoires. Elles restent cependant très en deçà des prophéties alarmistes aujourd'hui en vogue : il y a loin de 4 % à 25 %. Et la donne ne change guère si l'on se concentre sur les jeunes : compte tenu des pyramides des âges projetées en 2050 aux pays d'origine comme aux pays de destination, les Subsahariens représenteraient moins de 5 % des moins de trente ans vivant en Europe de l'Ouest et non pas... plus de la moitié.

Par ailleurs, agiter le spectre d'une « ruée » de l'Afrique qui ruinerait la protection sociale de l'Europe, c'est oublier que les migrants sont aussi des producteurs, des consommateurs, des contribuables et des cotisants. La politique

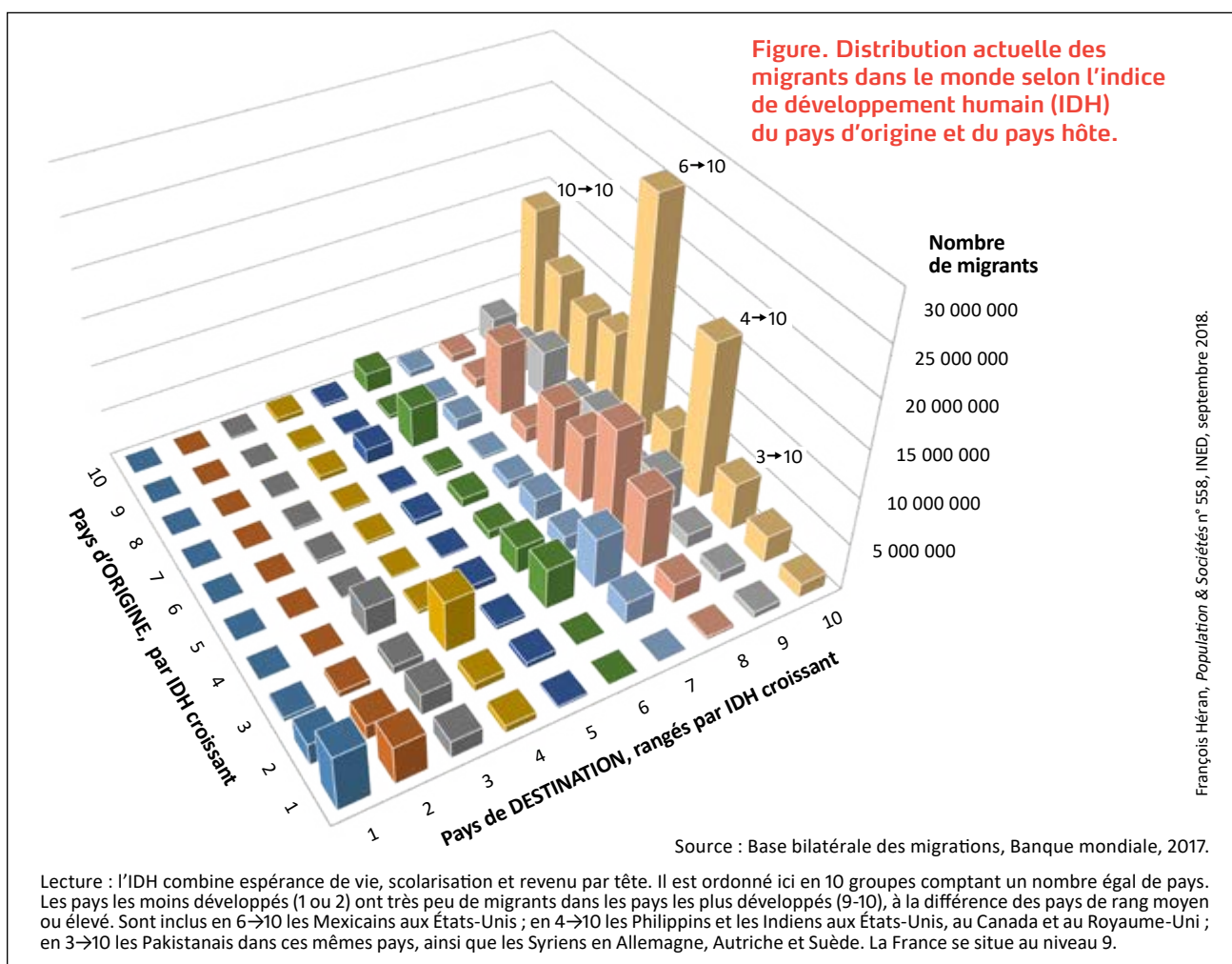


Tableau 2. Pourcentage de population immigrée dans certains pays hôtes vers 2015 et 2050

Origine	Destination	Destination												
		France	Roy-Uni	Italie	Espagne	Suède	Autriche	Allem.	Canada	État-Unis	Russie	Turquie	Ar. Saoudite	Emirats
Afrique subsaharienne	2015	1,5	2,0	0,7	0,5	1,5	1,2		1,0	0,5			1,8	2,1
	2050	2,9	3,3	1,5	1,2	2,8	2,0	0,6	1,7	0,9			2,5	3,1
Afrique du Nord	2015	4,3		1,2	1,9		0,5		0,5				2,6	9,3
	2050	5,3		1,7	2,5		0,6		0,6				3,0	10,4
Pr. et Moy. Orient	2015	0,7	0,6			4,0	1,4	3,1	1,2			4,2	5,5	6,5
	2050	0,7	0,8			5,6	1,6	4,7	1,3	0,5		6,7	6,7	7,3
Asie centrale	2015							1,5				4,7	1,3	
	2050					0,6		2,1				6,2	1,7	
Asie du Sud	2015		2,7	0,8		0,5	0,7		2,7	1,0			17,3	57,9
	2050		3,1	1,0		0,5	0,7		2,7	1,1			16,3	53,2
Asie de l'Est	2015	0,7	1,1	0,7	0,5	1,2	1,1	0,5	5,4	2,5			7,2	9,1
	2050	0,7	1,1	0,8	0,6	1,1	1,0	0,6	5,1	2,4			6,7	8,8
Europe du Sud	2015	2,6	1,8	3,3	2,2	1,8	11,3	3,9	2,7			1,1		
	2050	2,1	1,4	3,0	1,9	1,2	7,4	3,3	1,9			0,7		
Europe de l'Est	2015		2,3	0,8	0,6	1,7	1,5	3,6	1,3			3,0		
	2050		1,7	0,8	0,5	1,2	1,1	3,2	0,9			2,7		
Europe de l'Ouest	2015	1,2	1,7	1,2	1,9	3,6	8,1	0,9	3,3	0,6			0,5	0,5
	2050	1,2	1,6	1,4	2,1	3,3	7,1	1,0	3,0	0,5				
Amérique latine	2015		0,6	1,0	5,0	0,8	1,5		2,5	7,5				
	2050		0,5	1,4	6,6	0,8	1,5		2,3	7,5				
Amérique du Nord	2015		0,7				0,7		1,0					
	2050		0,8				0,7		1,0					

Note : projections sous l'hypothèse de taux de migration constants et compte tenu des projections démographiques de l'ONU. Les taux inférieurs à 0,5 % sont omis ; les couleurs marquent les seuils de 5 % et 10 %.
 Source : application de la Révision 2017 à la Base bilatérale des migrations de la Banque mondiale.
 Lecture : vers 2050, du seul fait de la croissance démographique, les immigrés subsahariens pourraient former 2,9 % de la population de la France, contre 1,5 % aujourd'hui.

européenne des visas contraint les candidats africains à des solutions désespérées et coûteuses, dont la visibilité médiatique est sans comparaison avec la délivrance discrète de titres de séjour aux migrants d'autres continents [10, 11]. Nul ne peut nier l'acuité des problèmes démographiques au sud du Sahara, même si les solutions restent très débattues. Il reste que la migration subsaharienne doit être replacée à l'échelle planétaire, au milieu de multiples diasporas. Soumise au même jeu de contraintes que ces dernières, elle n'est pas une anomalie menaçante mais une forme ordinaire de la mobilité humaine.

RÉFÉRENCES

[1] United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2017, "World Population Prospects", complétés par l'"International Migrant Stock" [en ligne].
 [2] Leridon H., 2015, « Afrique subsaharienne : une transition démographique explosive », *Futuribles* n° 407, pp. 5-21.
 [3] Casterline J. B., Bongaarts J. (eds.), 2017, "Fertility transition in Sub-Saharan Africa", *Supplement to Population and Development*

Review, vol. 43 [recueil de 14 articles].

[4] Héran F., 2017, « De la "crise des migrants" à la crise de l'Europe : un éclairage démographique », in P. Boucheron (dir.), *Migrations, réfugiés, exil*, Paris, Odile Jacob, pp. 239-260.
 [5] Smith S., 2018, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris, Grasset, 268 p.
 [6] Ratha D., Mohapatra S., Silwal S., 2018, *Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds*, Washington, Banque mondiale, 275 p.
 [7] González-García J., Hitaj E., Mlachila M., Viseth A., Yenice M., 2016, "Sub-Saharan African migration, Patterns and Spillovers", International Monetary Fund, *Spillover Note* 9, 16 p.
 [8] Natale F., Migali S., Münz R., 2018, *Many more to come? Migration from and within Africa*, Joint Research Centre, Bruxelles, Commission européenne, 36 p.
 [9] Beine M., Parsons C., 2015, Climatic Factors as Determinants of International Migration, *The Scandinavian J. of Economics*, 117(2), pp. 723-767.
 [10] Beauchemin C., Kabbanji L., Sakho P., Schoumaker B., 2013, *Migrations africaines : le co-développement en questions. Essai de démographie politique*, Paris, A. Colin, 344 p.

[11] Flahaux M.-L., De Haas H., 2016, "African migration: trends, patterns, drivers", *Comparative Migration Studies* 164:1.

Résumé

L'Europe doit-elle se préparer à une « ruée » prochaine de migrants subsahariens ? Cette prophétie repose sur un modèle de vases communicants qui méconnaît trois données de base : 1/ comparée aux autres régions, l'Afrique subsaharienne émigre peu, en raison même de sa pauvreté ; 2/ lorsqu'elle émigre, c'est à 70 % dans un autre pays subsaharien ; 3/ si l'on intègre les projections démographiques de l'ONU, les migrants subsahariens occuperont une place grandissante dans les sociétés du Nord mais resteront très minoritaires : environ 4 % de la population vers 2050 – très loin des 25 % annoncés par certains.

Mots-clés

Migrations, immigrés, projections démographiques, Afrique subsaharienne, Europe, Monde.



Ined : 133, boulevard Davout, 75980 Paris, Cedex 20
 Directrice de la publication : Magda Tomasini
 Rédacteur en chef : Gilles Pison
 Éditrice : Marie-Paule Reydet
 Graphiste : Isabelle Milan
 Impression : Mérico Delta Print, Bozouls, France
 D. L. 3^e trim. 2018 • ISSN 0184 77 83
 Numéro 558 • septembre 2018 • *Population & Sociétés* •
 bulletin mensuel d'information de l'Institut national
 d'études démographiques

Retrouvez *Population et Sociétés* dès sa parution sur le site internet de l'Ined et abonnez-vous : www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes

Contact : edition@ined.fr



Cet article peut être reproduit sur papier ou en ligne gratuitement en utilisant notre licence Creative Commons